

Un groupe de 6 militants a donc été reçu en préfecture mercredi 17 octobre. Comme toujours dans ce type de rencontre, nous avons exposé nos revendications et arguments, on nous a écouté... et indiqué que tout cela serait transmis à qui de droit (préfète, ministère). Mais aucune réponse concrète ne nous a été donnée.

Nous avons mis l'accent sur le sort actuel des populations Roms roumaines à Saint-Etienne, en pointant la lourde responsabilité des pouvoirs publics (préfecture et mairie) qui organisent une véritable chasse aux Roms, avec des conséquences nombreuses : déscolarisation des enfants, rupture des suivis médicaux, mise en danger de ces populations condamnées à l'errance et à dormir sur les trottoirs, dans les parcs...

Parallèlement, nous avons rappelé que l'action publique cassait systématiquement et méthodiquement le travail des associations, aussi bien en ce qui concerne la santé et la scolarisation mais aussi le logement : expulsions des terrains, des bâtiments réquisitionnés...

Nous avons fait la liste des lettres, interpellations et autres protestations provenant d'un grand nombre de structures et de personnes (associations, syndicats, enseignants FLE, partis politiques, etc), montrant ainsi que nous nous faisons l'écho d'une part non négligeable des Stéphanois qui refuse cette politique.

Enfin, nous avons insisté sur les réactions négatives vis-à-vis des Roms qui étaient engendrées et même encouragées par les attitudes des pouvoirs publics. En organisant la « chasse aux Roms » comme cela est le cas depuis plusieurs semaines, l'Etat donne un « exemple » absolument inquiétant et révoltant aux stéphanois. L'Etat, censé incarner le respect des valeurs de la République, désigne d'une certaine façon à la vindicte populaire une partie de la population en la traitant sans le moindre respect, sans une once de dignité.

Suite à tous ces constats, nous avons interrogé sur l'interprétation et l'application qui était faite de la circulaire ministérielle du 26 août 2012, circulaire qui nous semblait être contredite par la situation stéphanoise.

Il nous a été répondu, par rapport aux diverses expulsions de lieux, que la préfecture a exécuté toutes les décisions de justice qui lui avaient été transmises. Il semble donc que plus aucune expulsion n'est envisagée pour les semaines à venir. Mais cela n'empêche pas la préfecture de poursuivre son « travail » d'interdiction d'installation des Roms errant actuellement sur Saint-Etienne : « ils n'ont pas leur place en France, le problème doit être réglé en Roumanie, l'Europe verse d'ailleurs de l'argent à ce pays pour cela, mais l'argent est massivement détourné par les autorités ». Egalement, nous avons eu droit à « on ne peut pas héberger les Roms roumains alors qu'il n'y a même pas assez de place pour les demandeurs d'asile pour lesquels la loi fait obligation d'un hébergement (obligation non respectée pour laquelle la préfecture a été souvent condamnée d'ailleurs). Notre interlocutrice n'avait pas l'air d'être persuadée de l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence...

Par ailleurs, il nous a été rappelé que la politique de la préfecture n'a jamais été, et ne sera pas, d'expulser des personnes durant l'hiver, quand bien même la loi le lui permet s'agissant de squats ou de terrains. Concernant la circulaire, la Préfecture est en train de faire les bilans qui sont demandés concernant le terrain de la Chaumassière. Pour le reste, pas vraiment de réponse...

A l'issue de cette rencontre, nous avons évoqué les nombreuses solutions que nous proposons (et parfois mettons en œuvre) qui ne coûteraient presque rien à l'Etat et qui permettrait un traitement dignes des populations : réquisitions de bâtiments vides, mise à l'abri dans les bâtiments prévus à la destruction mais dont les travaux n'ont pas encore débuté, mise à disposition de terrains viabilisés... Mais pour tout cela, il faut évidemment une volonté politique qui semble bien loin d'exister actuellement. Une fois de plus, tout repose sur les associations, les citoyens. On peut juste espérer que la Préfecture ne nous mette pas trop de bâtons dans les roues en période hivernale. Mais après... ?

Nous avons demandé que soit renouvelée pendant la période hivernale , l'implantation d'algéco , une réponse sera donnée , mais quand ??

Au sujet des demandeurs d'asile accueillis par la paroisse de Montreynaud, il faut qu'une solution favorable soit trouvée pour éviter que 65 nouvelles personnes vivent dans la rue, il faut que la préfecture joue son rôle, sa responsabilité est engagée puisque le 115 envoie parfois des demandeurs d'asile dans cette « structure ». Il nous a semblé comprendre que l'Eglise de Montreynaud n'était pas trop menacée...

L'accueil de jour au soleil, c'est le lieu où toutes les personnes domiciliées à Renaitre , rue de La Fontaine , viennent chercher leur courrier. Sera-t-il encore rue Girard (Soleil) ? A ce jour, personne n'a de réponse...

Quelques jours après cette entrevue, l'errance continue pour les familles...